

Concours externe de Secrétaire d'Administration Scolaire et Universitaire (SASU)

Ministère de l'Education Nationale

Posté par: formations-concours

Publiée le : 18/7/2008 8:37:18

SASU : Le concours externe

Pour être autorisés à se présenter au concours externe, les candidats doivent remplir les conditions générales fixées par la loi portant sur les droits et obligations des fonctionnaires :

posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un Etat de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen
jouir de leurs droits civiques

ne pas avoir de bulletin n°2 de leur casier judiciaire de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions

se trouver en position régulière au regard du code du service national

remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction, compte tenu des possibilités de compensation du handicap. La limite d'âge pour l'accès au concours a été fixée à 45 ans. Néanmoins, celle-ci peut être reculée sous certaines conditions, au titre des charges de familles, des services militaires ou du service national.

Conditions de diplôme Les candidats doivent être titulaires :

du baccalauréat ou d'un diplôme homologué au niveau IV, soit justifier d'une formation équivalente en déposant une demande spéciale de dérogation.

ou d'un diplôme délivré dans un des Etats membres de l'Union européenne et assimilé au bac. Aucune dérogation ne peut être accordée, à l'exception des mères de trois enfants et plus, et des sportifs de haut niveau, pour lesquels aucune condition restrictive n'est opposée. **Les épreuves écrites d'admissibilité**

Epreuve 1 : Rédaction d'une note de synthèse. *Durée : 3h. Coef. : 3.*

Epreuve 2 : Dissertation sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes économiques, sociaux et culturels du monde contemporain. *Durée : 3h. Coef. : 2* **Les épreuves orales**

Epreuve 1 : Conversation avec des membres du jury, à partir d'un texte ou d'une citation de portée générale. *Préparation : 20 mn. Durée : 20 mn. Coef. : 3.*

Epreuve 2 : Dans un groupe d'épreuves au choix (effectué lors de l'inscription) du candidat, un jury interrogera celui-ci sur une des matières tirée au sort portant sur des notions relatives : **Groupe A :**

soit à l'organisation constitutionnelle de la France et aux institutions communautaires ;

soit à l'organisation administrative de la France. **Groupe B :**

soit aux problèmes économiques ;

soit aux finances publiques. **Groupe C :**

soit à l'histoire contemporaine ;

soit à la géographie économique et humaine de la France et aux principales données économiques relatives aux pays de l'Union européenne.

Préparation : 15 mn. Durée : 15 mn. Coef. : 2